

nent un dividende à même les recettes, et qu'ils emploient l'argent pour compléter le chemin qui produira les recettes. Qu'ils ne fassent pas comme ce vieillard qui avait mis son argent dans une serviette et l'avait enfoui dans la terre; qu'ils le placent là où il fera le plus grand bien au pays, qu'ils le placent là où il doit être.

Pourquoi a-t-on émis ce stock, le stock de \$60,000,000 ? Pour payer des dividendes aux actionnaires. N'était-ce pas pour bâtir le chemin qu'on avait l'argent ? Employez l'argent à bâtir le chemin, alors. La compagnie a déjà mis \$9,000,000 de capital nominal dans les goussets de ses actionnaires. Que la compagnie prenne les \$14,000,000 qui sont dans les mains du gouvernement et qu'elle les mette sur le chemin. Cet argent paiera la dette flottante; il répondra aux besoins nouveaux; il gardera nos garanties telles qu'elles sont, et il nous empêchera de réduire le taux de l'intérêt.

Si les actionnaires veulent avoir \$14,000,000 de plus, qu'ils nous demandent de leur faire avoir l'argent que le gouvernement garde présentement. Mon opinion est que la compagnie devrait demander au parlement ce que le parlement lui accorderait sans doute volontiers. Ces actionnaires devraient dire: Messieurs, nous constatons que nous sommes trompés dans nos calculs; nous voyons que nous avons pris trop d'argent pour nos profits sur le stock; nous voyons qu'il nous faut des fonds pour l'objet même de l'entreprise, la construction du chemin, qui nous donnera des dividendes; s'il vous plaît, remettez-nous ces \$14,000,000 afin que nous puissions les affecter à la construction du chemin ainsi qu'ils doivent l'être.

Que les actionnaires nous tiennent ce langage et nous accèderons volontiers à leur demande. Nous dirons: C'est là que l'argent aurait toujours dû aller; il devrait certainement y aller maintenant.

Je crois que l'on n'a donné aucune raison qui nous justifierait d'accorder la demande de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, ou cette proposition du gouvernement qui tend à imposer pour toujours un fardeau de quinze millions de piastres sur le commerce de ce pays et à élever jusqu'à ce point les taux et les tarifs qu'il faudra pour que l'exploitation du chemin de fer Canadien du Pacifique soit payante. Et l'on veut faire tout cela parce que les actionnaires de cette institution, ayant réalisé \$24,500,000 avec un capital de \$60,000,000, ont jugé à propos de s'approprier \$24,500,000 pour payer des dividendes. Je prétends que nous devrions leur dire: messieurs, vous pourrez avoir les \$14,000,000 quand vous voudrez. Réunissez-vous en assemblée générale, et si vous voulez cet argent, venez nous le demander et il vous sera remis; ce sont vos fonds mis en dépôt par vous; mais tant qu'ils sont là vous faites preuve d'impudence en venant nous demander d'autres deniers encore et nous prier d'altérer nos garanties, afin que vous puissiez imposer de nouvelles charges sur le chemin et assurer le paiement de vos dividendes d'une façon certaine.

Entretenez ces opinions que je viens d'exprimer, je proteste donc contre la passation de ces résolutions.

M. IVES: M. l'Orateur, l'honorable député qui vient de reprendre son siège a réussi, au moins une fois, depuis 1878, à se faire applaudir d'une façon qu'on pourrait appeler cordiale.

M. DAVIES: C'était l'occasion de le faire.

M. IVES: Oui, l'occasion le demandait, parce que c'est la première fois que le chef de l'opposition énonce une politique sur un sujet quelconque. Il mérite certainement les applaudissements de ses amis. Je félicite ces messieurs de cette manifestation cordiale; c'est une juste rétribution des sept semaines de rude travail et des huit heures d'efforts oratoires de l'honorable chef de l'opposition.

Quelques DÉPUTÉS: Oh, oh.

M. BLAKE

M. IVES: Vous manifestez vos tendances naturelles par des grognements, mais cela ne me dérangera pas. Il y a quelque temps des journaux conservateurs donnèrent à entendre que le chef de l'opposition n'était pas exactement d'accord avec ses partisans en cette Chambre, qui entravaient la marche des affaires depuis des semaines, en discutant le bill concernant le cens électoral; et l'on expliqua que le chef de l'opposition n'était pas en Chambre parce qu'il n'approuvait pas la ligne de conduite de ces messieurs. Mais, après les preuves de travail qu'il vient de nous donner, je crois qu'il mérite qu'on le déclare innocent de cette accusation. Je crois qu'il est parfaitement satisfaisant pour nous de savoir que pendant les sept dernières semaines l'honorable député a préparé cette longue série de chiffres qu'il nous a déjà présentés une douzaine de fois sous autant de formes qu'il a prononcé de discours.

Comme il est près de six heures, j'emploierai les quelques minutes qui restent, à parler d'une des questions auxquelles l'honorable député a fait allusion, sous forme de badinage, afin d'égarer les détails un peu arides de son discours. Il a traité une foule de questions en dehors du sujet, pour amuser son auditoire; il n'a réussi qu'une seule fois, et c'est lorsqu'il a fait allusion au secrétaire d'Etat s'écriant: "Tout le monde en route pour l'Ouest." Il demanda de quel endroit le secrétaire d'Etat partirait; partirait-il de Montréal ou de Québec? Il parla aussi du ministre faisant fonction de ministre des chemins de fer comme conducteur de ce train, et il dit que la seule différence entre lui et le secrétaire d'Etat, c'est qu'il dirait en partant de Montréal: "En route pour l'Est;" puis à voix basse, si basse que je l'ai à peine entendu, il fit une autre allusion au ministre des chemins de fer à propos de la subvention proposée à la ligne courte depuis Montréal jusqu'aux provinces maritimes.

Je demanderai à l'honorable député quelle espèce de conducteur il ferait sur ce train? Où embarquerait-il? Embarquerait-il à Callander, ou dans la section des prairies? S'il ne constrait que la section des prairies, comme il a toujours demandé, je suppose qu'il devra faire usage des cours d'eau de l'honorable député de York-Est (M. Mackenzie) pour s'y rendre, et alors par cette route il ne pourrait pas se rendre à la Colombie-Britannique. Il ne pourrait pas monter à bord ni à Port-Moody, ni à Calgary, ni même à Montréal, ni à Québec.

M. McCALLUM: Il partirait des écluses de Fort-Frances.

M. IVES: Ce serait une belle place pour attendre le départ du train, car il pourrait passer la nuit dans l'hôtel Neebing. Je comprends pourquoi l'honorable député a parlé à voix basse lorsqu'il a parlé de partir de Montréal; il n'aurait pas voulu blesser les sentiments de quelques-uns de ses propres partisans. Cela est tellement vrai que bien que les résolutions soient déjà devant cette Chambre depuis plusieurs jours, le *Globe* n'a pas un mot à dire à propos de la construction d'un chemin de fer de Montréal aux provinces maritimes. Il avait besoin de parler bas, à cause de son ami à sa gauche, (M. Laurier) qui doit certainement être satisfait de voir le chemin se prolonger depuis Montréal jusqu'à sa division électoral, à Québec.

Advenant six heures, l'Orateur quitte le fauteuil.

Séance du Soir.

EXPLICATION PERSONNELLE.

M. MACMASTER: Je me lève pour demander à la Chambre la permission de soulever une question de privilège, pour donner une explication personnelle. Le *Witness* de Montréal, du 16 juin, contient l'article suivant intitulé: Manipulation des Débats:

A la séance du soir, M. Blake, sur une question de privilège fit remarquer une intercalation qui avait été mise dans l'édition révisée et per-